**Objet : Avis d'augmentation des prix – 1er juillet 2025**

Chers distributeurs,

Nous vous remercions sincèrement pour votre confiance et votre collaboration continue.

Nous vous informons qu'à compter du 1er juillet 2025, une augmentation générale de 2 % sera appliquée aux produits fabriqués par notre usine. Cette décision a été prise à la suite d'une analyse rigoureuse de notre structure de coûts, dans un contexte économique en constante évolution.

Cette hausse reflète principalement :

- L'augmentation des salaires, nécessaire pour maintenir notre main-d'œuvre qualifiée et compétitive ;
- La hausse des prix des matières plastiques, influencée par la volatilité du marché du pétrole ;
- Les impacts négatifs des tarifs à l'importation et la faiblesse persistante du dollar canadien sur les marchés mondiaux, qui augmentent nos coûts d'approvisionnement.
-

Malgré ces pressions, nous avons réussi à limiter cette augmentation à un niveau bien en deçà de l'inflation, grâce à une gestion serrée de nos opérations et à des gains d'efficacité.

Afin de préserver l'équilibre commercial, cette augmentation du coûtant sera également répercutée sur les prix de vente.

Nous sommes pleinement conscients que toute modification tarifaire peut représenter un défi pour votre entreprise. Soyez assurés que nous demeurons engagés à vous fournir des produits de qualité, un service fiable et une communication transparente.

Le représentant du Groupe BOD attitré à votre compte vous transmettra sous peu votre liste de prix révisée, effective au 1er juillet 2025.

Nous vous remercions pour votre compréhension et votre partenariat soutenu.

Cordialement,
L'équipe du Groupe BOD